

Embellissement des villages et de Neufchâteau (a) Commune : Neufchâteau (b) Nom du village ou de l'entité : / (c) Descriptif : Embellissement des villages et de Neufchâteau	Fiche n° IM-3.02
	Priorité : Lot 3
	Version initiale <input checked="" type="checkbox"/>
	Version actualisée (/ /20) <input type="checkbox"/>

EMBELLISSEMENT DES VILLAGES ET DE NEUFCHATEAU

1. Description du projet

Le projet consiste à mettre en œuvre différentes actions visant à améliorer le cadre de vie sur la commune. Il identifie pour cela trois leviers d'actions différents :

▪ Embellir les villages ;

- Créer des espaces de vie collectifs sur les terrains communaux non construits
- Créer des espaces de convivialité près des salles de village
- Prévoir des liens entre les aménagements d'espaces publics et les maisons de village
- Réaménager les centres de village et y ajouter du mobilier public
- Améliorer la verdurisation de certains aménagements publics
- Etablir un cadastre des lieux qui pourraient être mieux ou plus verdurisés
- Fleurir les places des villages, les porches d'églises, etc.
- Poser des bancs à des distances régulières près d'arbres remarquables, de monuments et les faire parrainer
- Renforcer l'offre de bancs autour du lac de Neufchâteau
- Egayer les murs avec fresques murales et des œuvres d'art
- Planter des arbres et des haies

▪ Entretien et valorisation du cadre bâti ;

- Valoriser la qualité architecturale et la prise en compte de l'environnement bâti et du paysage afin de créer un résultat harmonieux
- Imposer aux agriculteurs de respecter les chemins communaux et les espaces publics
- Obliger les agriculteurs à avoir des abords de ferme propres et rangés
- Prévoir un entretien général et régulier du bâti existant
- Pour les maisons inhabitées et/ou à l'abandon, exiger que les propriétaires entretiennent au moins l'extérieur (via une taxe)
- Instaurer des primes à la rénovation pour lutter contre les maisons à l'abandon
- Valoriser au maximum le bâti et les espaces disponibles dans le centre-ville (cellules vides, etc.)
- Instaurer une taxe sur les ruines, obligeant la propriétaire à restaurer ou abattre l'immeuble

▪ Equipements identitaires ;

- Placer des équipements identitaires dans les villages : les rappels visuels (comme des drapeaux, un certain type de bancs, etc.) qui permettent d'identifier plus facilement le territoire communal
- Aménager des bornes/stations pour mettre en évidence des éléments de manière ludique
- Placer des panneaux humoristiques ou en patois dans les villages

2. Justification du projet

Avoir un cadre de vie agréable et de qualité est crucial pour améliorer le bien-être des personnes, le confort et l'attrait de l'environnement. Celui-ci a une influence directe sur la santé, conditionne les rapports sociaux entre les personnes et est un vecteur d'inclusion sociale. Un cadre de vie s'apprécie

à travers diverses dimensions transversales : l'offre et l'accessibilité aux espaces publics, l'identité des lieux, leur esthétique et propreté, la cohérence urbanistique ou encore le rapport à la nature et à la qualité écologique des aménagements.

Les habitants saluent les récents efforts d'aménagements consentis par la Commune en vue d'embellir les voiries et d'améliorer la propreté de la ville de Neufchâteau. Ils constatent par ailleurs une nette amélioration de la situation dans le centre-ville. Pour autant, ils conçoivent que des efforts supplémentaires sont nécessaires afin de préserver et de renforcer le cadre de vie. Ils déplorent un problème de vétusté et de délabrement de certaines habitations dans le centre-ville et sa périphérie ainsi qu'un manque d'entretien des propriétés. Ces efforts s'adressent également aux villages, où les citoyens regrettent le manque d'espaces de convivialité et d'aménagements.

Il apparaît dès lors nécessaire de poursuivre la dynamique d'embellissement et d'amélioration du cadre de vie déjà initiée par la Commune. Pour cela, il est nécessaire d'implémenter une politique territoriale et urbanistique complémentaire, orientée vers la valorisation et l'entretien du tissu urbanisé dans le centre-ville et sur l'aménagement et l'embellissement des villages.

Les conséquences attendues sont : une amélioration du cadre de vie des habitants, un renforcement de l'attractivité des villages et du centre-ville et une diminution des habitations vides.

3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs suivants :

4. Renforcer la qualité patrimoniale et l'identité rurale des villages

4.2 En valorisant les villages par des projets de qualité s'appuyant sur des outils règlementaires

Liens avec d'autres stratégies et plans locaux et/ou transcommunaux :

<p>Plan Stratégique Transversal (PST) (2021-2024)</p>	<p>O.S.5 Être une commune responsable de son patrimoine, le valoriser et le promouvoir</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ O.S.5.2 Finaliser le plan identitaire de la Ville
--	--